

## Système de gestion des décisions des instances Recommandation

	Numéro de dossier :1123779005
Unité administrative responsable	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	Arrondissement historique et naturel du mont Royal
Objet	Adopter un règlement modifiant la partie III du Plan d'urbanisme (04-047) de la Ville de Montréal, visant à modifier les annexes H, I, J et K du document complémentaire, pour le collège Notre-Dame.

## IL EST RECOMMANDÉ:

De demander au Conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant la partie III du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin de modifier les annexes H, I, J et K du document complémentaire, pour le collège Notre-Dame.

- - Signé par Daniel LAFOND/MONTREAL le 2012-10-01 14:45:13, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Daniel LAFOND

Directeur

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Numéro de dossier: 1123779005